

Département de l'Isère
Arrondissement de Grenoble
Canton
de Bourg d'Oisans
COMMUNE D'HUEZ
Tél. 04.76.11.21.21

REPUBLIQUE FRANCAISE

REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article L 2121-10 du code général des collectivités territoriales)

*Le Conseil municipal se réunira à la mairie annexe de l'Alpe d'Huez
Le mercredi 14 avril 2021*

A 16 heures 00

Affiché, le 9 avril 2021

ORDRE DU JOUR

Session Ordinaire

oo0*0oo

Approbation

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 mars 2021

Affaires Générales

2. Assemblée générale ordinaire de la SATA - Désignation d'un représentant communal et vote des résolutions
3. Assemblée générale extraordinaire de la SATA - Désignation d'un représentant communal et vote des résolutions
4. Adhésion à la convention territoriale globale de l'Oisans

Affaires Foncières

5. Cession de terrain du domaine privé et public communal à la société PRIAMS - Avenant n° 1
6. Acquisition parcelle A1218 - MECCA
7. Acquisition parcelles à la société Dauphinoise pour l'habitat

Finances

8. Nouvelles modalités des votes des taux d'imposition introduites par la loi de finances pour 2021
9. Transfert à Alpes Isère Habitat des garanties d'emprunt accordées à SEMCODA
10. Convention de partenariat avec les sportifs de haut niveau - Yan Belorgey

Ressources Humaines

11. Autorisation à faire appel au service emploi du Centre de Gestion de l'Isère

Sports

12. Tarifs infrastructures sportives saison estivale à compter du 26 juin 2021

Services Techniques

13. Vente de plantes pour massifs à la commune de Clavans

Marché public

14. Adhésion à la convention de groupement de commandes et autorisation de signer les marchés et/ou accords-cadres et/ou marchés subséquents
15. Election des membres de la commission d'appel d'offres du groupement de commande constitué entre les communes de Bourg d'Oisans et l'Alpe d'Huez dans le cadre de la réalisation de l'ascenseur valléen
16. Procédure formalisée - Accord-cadre de travaux à marchés subséquents : travaux courants de réparations et d'aménagements de voirie et de réseaux divers

Informations au Conseil Municipal

Questions diverses



LE MAIRE

Jean-Yves NOYREY